Au collège de l'Harteloire, que faire face à une situation d'intimidation ?

→ Il existe une cellule ressources pour venir en aide aux victimes éventuelles

REPERAGE

Elèves (témoins ou victimes)

Parents

Personnels

PILOTE

Mme SAULDAY-HUBERT

Principale adjointe

Désigne un membre de la cellule ressources pour écouter la victime et recueillir son témoignage détaillé

CELLULE RESSOURCES

Mme LE SAUX, CPE

Mme GAY, infirmière scolaire

Mme HAMONOU, assistante sociale

Mme TRANCHANT, professeure

Milla QUEINNEC. assistante d'éducation

Si c'est un fait qui s'apparente à du harcèlement ou à tout acte portant atteinte à la personne

Alors la situation sera traitée en incident par l'Equipe de Direction

Si c'est un fait d'intimidation

Alors la situation est traitée par la cellule ressources en suivant la méthode de préoccupation partagée

La victime est accueillie une 2ème fois quelques jours après que les intimidateurs sont reçus, puis une 3ème fois au bout de 15 jours

Le pilote informe la famille de la cible (personne victime d'intimidation) de la prise en charge de la situation par la cellule ressources

La cellule ressources mène des entretiens avec les intimidateurs présumés jusqu'à la résolution de la situation

Au moins 2 à 3 sur 15 jours – entretien de 2' max.

Situation non résolue

Situation résolue

Le pilote informe la famille de la cible

L'Equipe de Direction informe la famille de la victime et celle des harceleurs – prend les mesures nécessaires

Cellule ressources pHARE – pilotage : A. SAULDAY-HUBERT, principale adjointe – CLG de l'Harteloire, BREST (29)